

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

REVUE IVOIRIENNE DE PHILOSOPHIE ET DE SCIENCES HUMAINES



Volume IX - Numéro 17 Juin 2019 ISSN : 2313-7908

N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Doh Ludovic FIÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 03 01 08 85

(+225) 03 47 11 75

(+225) 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : [http:// perspectivesphilosophiques.net](http://perspectivesphilosophiques.net)

ISSN : 2313-7908

N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Doh Ludovic FIÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr. Assouma BAMBA**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉANAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANO, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Yahot CHRISTOPHE, Professeur des Universités, Métaphysique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Yahot CHRISTOPHE, Professeur des Universités, Métaphysique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Prof. Abou SANGARÉ, Professeur des Universités
Dr. Donisongui SORO, Maître de Conférences
Dr Alexis KOFFI KOFFI, Maître-Assistant
Dr. Kouma YOUSOUF, Maître de Conférences
Dr. Lucien BIAGNÉ, Maître de Conférences
Dr. Nicolas Kolotioloma YEO, Maître-Assistant
Dr. Steven BROU, Maître de Conférences
Secrétaire de rédaction : **Dr. Blé Sylvère KOUAHO**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr. Grégoire TRAORÉ**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Prof. Antoine KOUAKOU**, Professeur des Universités

SOMMAIRE

1. Critique de l'idée d'une "rhétorique philosophique" chez Platon, Djakaridja YÉO.....	1
2. L'accès aux principes chez Leibniz. Une enquête sur les présupposés logico-métaphysiques de la vérité, Auguste NSONSISSA.....	20
3. Rousseau et la critique du progrès socio-scientifique au xviiième siècle, Aya Anne-Marie KOUAKOU.....	48
4. Les États africains et la constitution républicaine au miroir de la pensée politique et juridique de Kant, Firmin Wilfried ORO.....	67
5. Nietzsche et la violence : Questionnement sur une étrange fascination, Jean-Honoré KOFFI.....	88
6. Critique de la sécurité militaire à la lumière du philosophe nietzschéen, Sizongui Daniel YEO.....	106
7. L'interculturalité à l'épreuve de l'indétermination de la traduction chez quine : impasse et perspective, KONAN Amani Angèle Épse GROGUHE.....	127
8. L'Anthropomorphisme au creuset de la pensée jonassienne : une critique de l'objectivité scientifique, TIENE Baboua.....	144
9. Des implications éthiques de la déstructuration technique de la nature humaine sur l'avenir de l'humanité, Laurent GANKAMA.....	162
10. Des espaces ruraux face aux métropoles : l'apport de comparaisons nords – suds, Nelly Annick-Narcisse ZÉBRO épouse DAGO.....	173

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des

préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

L'ACCÈS AUX PRINCIPES CHEZ LEIBNIZ. UNE ENQUÊTE SUR LES PRÉSUPPOSÉS LOGICO-MÉTAPHYSIQUES DE LA VÉRITÉ

Auguste NSONSISSA

Université Marien Ngouabi, Brazzaville (Congo)

nsonsissa_auguste@yahoo.fr

Résumé :

L'accès aux principes comme fondements logiques de la vérité qui traverse toute la tradition métaphysique s'instaure, semble-t-il, avec Leibniz en contexte de philosophie moderne. Ce dernier s'est livré à un travail d'élargissement et de reformulation des principes rationnels ou universels de la logique à partir de la pensée d'Aristote. Pareille approche historique fait florès à l'intérieur même de « l'univers leibnizien » suivant l'invention d'un nouveau fondement logique de la science moyennant la multiplication des principes dont la détermination ontologique tient du souci majeur qui l'anime tant ; celui des présupposés métaphysiques du progrès de l'esprit humain. C'est pourquoi à l'origine de toute connaissance philosophique Leibniz pose deux grands principes : « le principe de contradiction » et « le principe de raison suffisante », au-delà du « principe des indiscernables ». Il apparaît que le système de Leibniz repose sur les principes de sa logique et en procède. Cette idée permet d'indiquer la place que les principes logiques et métaphysiques occupent dans le système de Leibniz à partir de son admiration pour le syllogisme aristotélicien. Cet aristotélisme persistant au cœur de sa démarche, pour ainsi dire, est confirmé par Russell dans son exposé critique de la philosophie de Leibniz. Qui plus est, elle se trouve également corroborée, entre autres, par Leibniz lui-même lorsqu'il prétend déduire toute sa métaphysique de la connaissance du principe de raison déterminant.

Mots-clés : contradiction, logique, métaphysique, principe, raison, rationnel, universel.

Abstract :

Access to principles as the logical foundations of the truth that runs through the entire metaphysical tradition is established, it seems, with Leibniz in the context of modern philosophy. The latter has engaged in a work of

enlargement and reformulation of the rational or universal principles of logic from the thought of Aristotle. Such a historical approach flourishes within the "Leibnizian universe" following the invention of a new logical foundation of science through the multiplication of principles whose ontological determination is due to the major concern that animates it so much; that of the metaphysical presuppositions of the progress of the human mind. This is why at the origin of all philosophical knowledge Leibniz posits two great principles: "the principle of contradiction" and "the principle of sufficient reason", beyond the "principle of the indiscernables". It appears that the Leibniz system is based on the principles of its logic and proceeds from it. This idea makes it possible to indicate the place that the logical and metaphysical principles occupy in the Leibniz system from his admiration for the Aristotelian syllogism. This persistent Aristotelianism at the heart of his approach, so to speak, is confirmed by Russell in his critical exposition of Leibniz's philosophy. Moreover, it is also corroborated, among others, by Leibniz himself, when he claims to deduce all his metaphysics from the knowledge of the determining principle of reason.

Keywords : contradiction, logical, metaphysical, principle, reason, rational, universal.

Introduction

L'interprétation des principes comme fondement de la connaissance qui traverse toute la tradition métaphysique s'instaure, semble-t-il, avec Leibniz en contexte de philosophie moderne. Ce dernier s'est livré à un travail d'élargissement et de reformulation des principes rationnels ou universels de la logique partant d'Aristote. Pareille approche fait florès à l'intérieur de la philosophie de Leibniz suivant l'invention d'un nouveau fondement de la science moyennant la multiplication des principes dont la détermination ontologique et logique tient des présupposés métaphysiques du progrès de l'esprit humain. En fait, la notion de principe à laquelle s'attache Leibniz est considérée à l'intérieur de son système comme fondement de la connaissance. (Leibniz, 1986, p. 69.)

C'est pourquoi à l'origine de toute connaissance philosophique Leibniz pose deux grands principes : « le principe de contradiction » et « le principe de raison suffisante ». Mais cela n'exclut pas le droit de penser, au-delà, à l'existence du « principe des indiscernables » et du « principe de continuité ». Ceux-ci sont complémentaires à ceux-là. Il apparaît donc que le système de Leibniz repose sur des principes transversaux dont sa logique formelle en procède toute entière. Pareille idée permet d'indiquer la place que les principes métaphysiques occupent dans le champ d'élaboration des « modèles mathématiques » dont Michel Serres dit qu'il est l'une des plus belles inventions de l'esprit humain. Cet aristotélisme persistant, pour ainsi dire, au cœur de sa démarche logico-métaphysique est confirmé aussi par Bertrand Russell qui, dans son exposé critique de la philosophie de Leibniz, trouve les raisons d'estimer que plusieurs principes jalonnent « la philosophie de Leibniz ». Qui plus est, elle se trouve corroborée par Leibniz lui-même lorsqu'il prétend déduire toute sa métaphysique de son « principe de raison déterminante » (Leibniz, 1978, p. 127.), c'est-à-dire « rien n'est sans raison » (Leibniz, 1988, p. 515). La démarche leibnizienne tient alors précisément de ce principe qui est lui-même au fondement de sa théorie de la causalité. Sa co-extensivité à l'universel qui en détermine « la constitution objective la plus intime » ne fait qu'attester le fait que rien n'arrive sans qu'il y ait une cause ou une raison. (Rabouin, 2017, p. 105.)

Les principes fondamentaux sur lesquels se fondent la connaissance scientifique ne sont pas seulement à l'interface de la science et la métaphysique chez Leibniz. Ils sont aussi et surtout au fondement des vérités dites « nécessaires » et « contingentes ». Par la connaissance de celles-ci doublées de leur abstraction, les principes de la philosophie trouvent leur justification légitime et la plus crédible. (Russell, 1979, p. 36.). Mais une question se pose : est-ce que le principe de la contradiction est originaire ?

A partir de cette interrogation, ce que nous essayons de montrer par une étude comparative critique des principes logiques et les principes métaphysiques au sein du corpus leibnizien nous oblige à questionner la

logique du principe de contradiction par rapport à la portée ontologique du principe des indiscernables.

L'hypothèse que nous vérifions est celle qui consiste à analyser ces principes essentiels pour savoir s'ils le sont aussi bien pour la science logique que pour la métaphysique. (Serres, 1982, p. 262.)

Dans ce sens, la monade, la connaissance, la vérité vont s'octroyer le statut épistémologique de présupposés métaphysiques, parce que ces principes propres à Leibniz amèneraient à une articulation plus complète avec le problème de la vérité qui appelle lui aussi la méthode d'analyse ; celle qui lui paraît essentielle dans la connaissance des raisons de ce qui existe. (Leibniz, *Op. cit.*, p. 89.)

Pour la cohérence de notre étude des principes nous suivrons deux mouvements : d'abord, nous allons examiner les différents principes rationnels ou universels chez Leibniz. Nous en dégagerons les enjeux métaphysiques et logiques dans l'élucidation du sens de la connaissance vraie. Ensuite, nous examinerons l'application de ces principes à l'étude de la vérité. Pour ce faire, nous mettrons l'accent sur la « tension essentielle » selon l'expression de Thomas Kuhn qui existe entre les « vérités nécessaires » et les vérités dites « contingentes ». Au final, nous dirons que les principes de la philosophie pour autant qu'ils s'appliquent également à la monadologie sont, de ce fait transversaux, et communs tant à la science logique qu'à la métaphysique (Fichant, 1998, p. 123.)

1. Leibniz et l'équivoque des principes ?

La philosophie ne fait pas que détruire l'opinion ou critiquer les connaissances communes. Elle s'efforce également d'établir ce qui est certain et ce qu'il y a d'incontestable moyennant des principes rationnels ou universels. Leibniz s'est attaché à les élaborer dans le cadre théorique de la recherche de la vérité et de l'effectuation d'une « monadologie ». C'est donc à propos qu'il expose l'ordre que l'esprit humain se doit de suivre dans ses

études, la quête du réel pour raisonner correctement, en vue de fixer les fondements de la connaissance.

C'est donc par eux qu'on ne peut s'empêcher de consentir à l'exigence de méthode et à l'idéal de certitude si tant est que raison et discours ont pour appui secret l'universalité ou l'objectivité de leur démarche. On peut même être tenté de placer Leibniz aux côtés d'Aristote parmi les interprètes des principes logiques et métaphysiques de la connaissance humaine. L'idée des principes premiers pour caractériser les fondements de la métaphysique tient de ce qu'il est toujours question de ce qui préside à l'ordre de toutes nos connaissances. (Leibniz, 1978, p. 479.)

Il n'y a rien de nécessaire que ce qui se fonde sur des principes. Pour Leibniz ces principes sont ceux de la philosophie et partant de la monadologie. Cela veut dire que l'existence de la vérité ne commence qu'avec les principes, c'est-à-dire la négativité de l'arbitraire et de la pétition des principes. (Malebranche, 1992, p. 672.) Cette considération que les philosophes de l'évidence qui renvoie à la pensée de Descartes, accorde le primat au présupposé au détriment de l'improvisation de l'esprit dans la poursuite de la vérité. L'existence des principes implique le fondement de la connaissance vraie. Tel est aussi celui par lequel toutes les réflexions sur la métaphysique de la connaissance trouvent leur crédibilité en tant que science de premiers principes et de premières causes. (Leibniz, 1986, p. 69.)

Il s'agit de poser le principe comme exigence logique et métaphysique de la recherche de la vérité. Sinon ce serait une connaissance sans fondements. Conséquemment, il est inversement difficile de critiquer Descartes selon qui « les règles pour la direction de l'esprit » sont les principes de la philosophie. Qui plus est, pour lui, *le cogito* a le droit de s'octroyer le statut du premier principe. Les principes se donnent à penser comme « premiers », plus encore, comme la qualité par excellence d'évidence. La connaissance demeure scientifique et métaphysique. (Fichant, 1998, p. 123.)

Mais il convient de noter que le débat autour des principes de la philosophie (Leibniz, 2011, p. 169), s'est enrichi entre Leibniz et Descartes

dans le cadre « de la production originelle des choses prises à sa racines ». Il s'agit de présupposés métaphysiques permettant ainsi de justifier le sens philosophique des bases métaphysiques du progrès. Leibniz (*Ibid.*, p. 191.), apporte une nuance et de taille :

Bien que beaucoup de substances aient déjà atteint une grande perfection, la divisibilité du continu à l'infini fait que toujours demeurent dans l'insondable profondeur des choses des éléments qui sommeillent, qu'il faut encore réveiller, développer, améliorer et su je puis dire, promouvoir à un degré supérieur de culture. C'est pourquoi le progrès ne sera jamais achevé.

La complexité de l'idée du progrès, au-delà des principes devient un problème qui se pose entre Leibniz et Descartes. Il suffit de s'en tenir aux « remarques sur Descartes » que Leibniz a faite à ce sujet d'importance. (Leibniz, *Op. cit.*, p. 33-37.)¹. Mais Leibniz n'a pas négligé la méthode de la vérification dans l'ultime exigence visant à tout démontrer. C'est dire qu'il n'entend pas négliger ce qui paraît faux à l'esprit pour appréhender le monde des monades.

Dans cet élan de problématisation la connaissance des mondes au moyen de l'intuition intellectuelle peut exposer l'esprit humain à l'infinité du monde et des monades. Car à force d'étudier l'infinité des monades qui en résulte, il devient justifié que la présupposition soit considérée comme un principe, le principe divin. D'ailleurs, Leibniz déclare que « même si on nie Dieu, on ne le supprime pas ». (*Ibid.*, p. 43.)

Le recours au principe ne va pas de soi entre Leibniz et Descartes. En fait, une discussion s'engage entre les deux penseurs. Au point qu'ils sont tentés de vouloir réformer la philosophie. C'est dire qu'ici la critique leibnizienne² de la philosophie de Descartes est plus pertinente qu'on ne le croit. Elle est orientée vers les questions de métaphysique et partant de la place de Dieu comme premier principe. Pour le dire autrement, s'il est une philosophie à réformer c'est d'abord celle de Descartes, c'est-à-dire les fondamentaux de sa

¹ On peut lire les articles 2, 3, 4, et 5 tirés de Leibniz, *Opuscules philosophiques choisis*, trad. franç., par Paul Schrecker, Paris, Vrin, 2001, p. 161.

² Cf. Leibniz, « De la réforme de la philosophie. Première et de la notion de substance », *Op. cit.*, p. 162.

métaphysique qui se donne à comprendre comme « philosophie première ». (*Ibid.*, p. 163.) C'est Dieu comme premier principe qui est mis en questions. Qui plus est, la discussion entre Leibniz et Descartes à propos : d'abord la mise en évidence des limites de la preuve scientifique ou de la démonstration de la substance première. Ensuite, la présupposition métaphysique là où s'impose à l'esprit humain l'impérieuse nécessité de viser « la solution du problème si difficile de l'interaction des substances ». (*Ibid.*, p. 165-167.) Mais les deux philosophes modernes ont une philosophie centrée, sur l'idéalisme et à la recherche d'un fondement ultime de la connaissance moyennant les principes entre la philosophie de la nature et celle de l'esprit. Cela les conduit à rechercher davantage la vérité des principes comme fondements des fondements de la connaissance vraie.

Ces principes ainsi caractérisés et discutés³ entre les deux vont pouvoir se prêter à une autre analyse chez Malebranche. Ils se donnent le double statut de primauté et de modèle d'évidence chez Malebranche en particulier. (Guérout, 1955, p. 41.) A cet effet, il paraît difficile d'évoquer la déchéance des principes comme fondements de la connaissance scientifique ou métaphysique. Les principes, encore une fois, sont le commencement toujours nécessaire de toute entreprise cognitive critique. Prendre le *cogito* pour la seule et unique vérité capable d'échapper au doute, dans le dispositif métaphysique de Descartes, revient à accréditer d'une connaissance avec fondements. (Alquié, 1974, p. 105.) Aussi problématique que cela puisse paraître, le développement logique des principes de la philosophie par Descartes et Leibniz en passant par Malebranche, amène à dégager les enjeux de la philosophie de la substance⁴.

³ Dans ces conditions, comme dit Patrick Cerutti dans *La Philosophie de Schelling*, « Rares sont ceux qui auront donné une image aussi vivante et aussi différenciée de l'histoire de la pensée moderne ». Paris, Vrin, 2019, p. 28.

⁴ Encore faut-il préciser que le substantialisme cartésien s'est exposé à des critiques sans pareil. En témoigne le propos de J. C. Bardout, « La transparence et l'immédiateté du cogito cartésien sont ici définitivement abolies ; l'âme ne se sent elle-même, ne se réfléchit en elle-même que par la médiation de son idée obscure en cette vue et claire dans l'au-delà ». Cf. *Malebranche et la métaphysique*, Paris, PUF, 1999, p. 93.

Cette idée apparaît à l'intérieur de la philosophie de Leibniz suivant l'invention d'un nouveau système de la communication des substances et fondamentalement pour déterminer la substance dans l'unité et la simplicité. (Leibniz, *Op. cit.*, p. 69.) Leibniz s'est employé à poser le problème fondamental de l'érection des principes logiques de la philosophie et de la création des principes métaphysiques. On peut alors déterminer l'originalité de sa démarche dont il fixe les intuitions dans son livre : *Principes de la philosophie ou monadologie*. Il travaille à mettre l'accent sur « le principe substantiel » (*op.cit.*, p. 104.) L'unité et la simplicité de la monade sont de nature à révéler le caractère principiel qui lui échoit en raison inverse de son indivisibilité et son éternité. Ces caractéristiques montre le caractère dogmatique et formel⁵ de la monade, c'est-à-dire on ne saurait remettre en cause, en tant que « substance composée et sans mouvement externe. (Leibniz, *Op. cit.*, p. 69.) La rationalité ou l'universalité des principes métaphysiques débouche sur leur caractère formel, éternel et parant ontologique (Leibniz, *Op. cit.*, p. 75).

L'aspect ontologique du principe ainsi soulevé appelle quelques remarques. En effet, le principe, en général, ne se confond pas sémantiquement ni avec le fondement, ni avec l'origine ; encore moins avec la cause. Il faut d'abord distinguer le fondement du principe, de la cause et l'origine. Cela a été explicité par Marcel Conche (1993, p. 20). Comme nous l'avons relevé dans la problématique de savoir si le principe de contradiction était originaire par rapport aux autres principes logiques et métaphysiques, il importe de souligner que principe il affirme que « c'est une proposition de laquelle d'autres propositions peuvent être tirées, mais qui ne peut être tiré d'elles » (*Ibid.*) Le principe est le point de départ d'une déduction ou en général le commencement d'un raisonnement. Mais un principe n'est pas un fondement. Car si on refuse de fonder la connaissance scientifique sur un principe, cette dernière ne saurait être dite légitime. Il existe des principes qui ne valent à que si on les accorde.

⁵ Pour Michel Serres : « La monade contient le principe de tout ce qui lui arrive, est arrivé et arrivera, etc. Elle porte en elle, de toute éternité, la loi de la série de ses modifications. Par conséquent, comme en mathématiques, la loi de la série est dans la série ». Cf. *Le système de Leibniz et ses modèles mathématiques*, Paris, PUF, 1982, p 262.

Le principe doit donc lui-même être fondé. Faute de quoi, il peut paraître arbitraire, contingent, relatif et dépendant de quelque chose d'autre.

Par contre, le fondement n'est pas un principe en tant que tel, mais il est la justification absolue, c'est-à-dire la mise en évidence d'une idée qui n'est pas contingente, non dépendante des autres principes. Dans le choix rationnel qu'un esprit humain est appelé à opérer entre plusieurs principes, par exemple, on a tout de même besoin d'un fondement. C'est dire que sans fondement, pareil choix est quasiment impossible à réaliser. On ne saurait donc pas le faire de façon justifiée et nécessaire, et ce, entre les différents principes disponibles. Il peut arriver qu'on ait affaire à une multiplicité de principes. Dans ce cas, il n'est pas non plus évident de choisir complètement entre la connaissance scientifique et celle du sens commun. La diversité des voies peut exposer l'esprit humain à l'embarras le plus complet quant au choix à opérer devant tel ou tel cas d'étude.

Peut-on alors inférer que la multiplicité des principes peut interdire à quelque principe que ce soit de valoir absolument ? Quoi qu'il en coûte, une nuance hypothétique s'impose entre origine, cause et principe. Qu'est-ce alors qu'une cause ? Une cause, selon Marcel Conche (*Op. cit.*, p. 21), est ce qui explique un fait. Elle ne se réduit pas à une origine. Celle-ci, par ailleurs, est ce qui rend raison de quelque chose, d'un devenir particulièrement. Conséquemment, une origine peut s'identifier une cause historique ou si l'on veut à un aspect de type diachronique. Autant une cause explique un fait, autant une origine explique un processus.

Mais le fondement ne fait ni l'un, ni l'autre. Ainsi tous ces aspects fondamentaux croisant en quelque manière le substantialisme leibnizien permettent d'étudier maintenant l'unité et la diversité des principes de la philosophie. Comme le montre si bien George Boole (1992, p. 402-403), « l'étude des lois de la pensée » a « plongé à toutes les époques les sages dans la perplexité et les penseurs dans la tristesse ». Il en résulte que c'est une question d'importance tant du point de vue épistémologique que métaphysique. Autant elle assigne des limites à l'esprit humain en quête de

connaissance, autant l'étude des principes est de nature à nous faire penser « l'infini » et à « l'inconditionné » comme étant « constitutifs de la nature humaine ». Le logicien moderne (*Ibid.*) remet au goût du jour la recherche des « lois de la pensée » quand bien même elles ne permettraient pas « de déterminer la constitution effective des choses ni d'expliquer les faits qui en découlent ». Ils sont donc incontournables tant et si bien qu'elles peuvent rendre possible la recherche de « la connaissance dans le domaine de la Nature ou au-delà ». On ne peut dire que les principes ne servent à rien. De la sorte, Boole a été amené à conjecturer en ces termes :

Si donc il est vrai que nous ne saurions voir dans les lois de la pensée et les analogies qu'elles présentent une base suffisante pour prouver les conclusions d'un mysticisme trop ambitieux, il demeure que ce serait une erreur de considérer qu'elles ne nous suggèrent rien du tout. En tant que composantes de notre nature intellectuelle, il ne me paraît pas improbable qu'elles manifestent leur présence autrement qu'en prescrivant simplement les conditions de l'inférence formelle.

La question des principes a été posée aussi bien par Leibniz que par Boole. Ce dernier n'estime que la reformulation symbolique ou mathématique de l'approche syllogistique aristotélicienne. L'analyse mathématique de la logique qu'il a entreprise ne va pas sans lois de la pensée. Aussi a-t-il travaillé à l'inférentialisme d'un point de vue formel en ayant recours aux lois logiques. Appliquées à la logique mathématique ces lois font partie intégrante de la constitution de « l'intellect humain » et de la nature de la science logique. Avec Boole on retrouve le sens de la logique comme science des lois de la pensée.

En somme, riche de cette valeur heuristique des lois de la pensée, nous sommes effectivement en droit de mettre davantage l'accent sur l'étude des principes logiques et métaphysiques comme quête des fondements de la connaissance vraie. Encore faut-il préciser que chez Leibniz la quête de la vérité débouche sur la pluralité des vérités qui sont de deux ordres : les vérités nécessaires et les vérités contingentes. C'est l'objet de la partie qui va suivre dans laquelle nous allons puiser les idées relatives la valeur des principes dans les sciences formelles et dans la connaissance rationnelle.

2. Les présupposés logiques et métaphysiques de la connaissance rationnelle

Nous venons de montrer que le principe peut aider à comprendre la réalité par intuition intellectuelle. L'une des caractéristiques fondamentales du principe est son pouvoir unificateur. Pour cela, il trouve sa consécration dans l'histoire de la philosophie de la logique, et ce depuis Aristote. La philosophie sera dite première en raison de ce que la métaphysique est elle-même la science des premiers principes et des premières causes.

Ces considérations sont inscrites au cœur du système leibnizien. C'est ce que le philosophe ivoirien Ignace Yapi (2018, p. 6.) indique dans son Précis de logique élémentaire : « Sous l'inspiration lointaine de Gottfried W. Leibniz (...) engagèrent la logique dans la voie de sa mathématisation. Ils élaborèrent les premiers principes et les premiers langages artificiels de la logique rénovée ». C'est dans cet élan de rénovation que va s'inscrire droitement l'œuvre de Leibniz qui, à tout prendre, ne se limite pas à la métaphysique, encore moins à la seule philosophie de la morale. Elle est beaucoup plus vaste, plus riche et plus nuancée que les stéréotypes auxquels on la réduit assez souvent par les métaphysiciens.

Par-delà, donc, cette accoutumée, la pensée de Leibniz propose non seulement une remarquable « méthode » encyclopédique, mais aussi, entre autres choses, une logique de la connaissance, et une « science générale » dans laquelle se rejoignent, sous bien des aspects transversaux et multisectoriels, ses questionnements modernes axés sur les principes d'intelligibilité au cœur de la science (Leibniz, 1995, p. 45).

Quelle est la valeur du principe pour qu'il se donne à penser en corrélation avec le problème de la vérité ? En effet, le principe sert de fondement à toute entreprise cognitive critique. Le présupposé permet, dans le cadre logique, de distinguer la science de l'opinion. Là où on accorde le primat à l'Universel comme objet par excellence, alors seul compte le principe universel et rationnel. Il consiste à dire que toutes les formes de pensée concourent, sous leur diversité d'approches, au bien de la justification de la connaissance, de l'être, de son identité unique. Le principe vise la détermination de la vérité

éternelle. Il considère le réel sous sa forme préétablie qui est la tentative de généralisation et d'absolutisation de toute connaissance humaine.

Il existe dans le dispositif leibnizien de la philosophie une pluralité des principes. Ils sont aussi bien logiques que métaphysiques. Il s'agit des principes de « contradiction », de « continuité », des « indiscernables », et le « principe de raison suffisante ». La question qui resurgit en tout état de cause est celle de savoir si le principe d'identité est tombé dans l'oubli. A l'évidence non, parce qu'il est implicitement opposé à la « contradiction ». C'est dans le souci d'articuler raisonnement et principes dans le cadre de la connaissance qu'il s'est employé à les ériger comme tels.

S'agissant du « principe de contradiction », il dispose que deux propositions contradictoires ne peuvent pas être vraies ou fausses en même temps, c'est-à-dire soit l'une est vraie et l'autre ne l'est pas. Leibniz (1978, p. 127) a cru pouvoir l'énoncer en des termes explicites. Il écrit : « Il y a deux grands principes de nos raisonnements ; l'un est le principe de la contradiction, qui porte que deux propositions contradictoires, l'une est vraie, l'autre fausse ». C'est une exigence logique de clarté qui porte sur la non contradiction de ce que nous disons et de ce que nous pensons, c'est-à-dire la cohérence du raisonnement, la consistance dans le penser ainsi que la constance dans la logique de la conception des idées. Le contraire conduirait à la confusion des genres et des univers du discours. Cela serait illogique dans le sens où l'esprit humain cherche toujours la distinction même dans ce que nous faisons que d'affirmer tout *de go* que les principes ne sont pas déterminants dans la poursuite de la vérité. Leibniz (1978, p. 213) en a fait grand cas dans les *Nouveaux Essais sur l'entendement*. Il déclare : « Nous ne trouvons jamais et ne pouvons concevoir qu'il soit possible que deux choses de la même espèce existent en même temps dans le même lieu ».

Il en résulte que le principe de contradiction est opposé à celui d'identité. Le principe de non contradiction implique donc l'identité. Plutôt, la contradiction signifie que la proposition logique qui n'est pas identique à soi

est autre chose que soi-même. Dans cette relation, ce qui est autre chose que soi ne peut pas coïncider avec soi.

Conséquemment, l'idée de la contradiction implique nécessairement le manque de cohérence de la connaissance à soi. L'incidence nécessaire de cette cohérence se révèle déterminante dans la connaissance posant ainsi le problème de la vérité de la proposition ou de sa fausseté. En effet, la question est de savoir, maintenant, si ce principe jouit d'une autonomie absolue vis-à-vis de celui de la raison suffisante. En fait, selon Leibniz, (1978, p. 127)

l'autre principe est celui de la raison déterminante ; c'est que jamais rien n'arrive, sans qu'il y ait une cause ou du moins une raison déterminante, c'est-à-dire quelque chose qui puisse servir à rendre raison a priori pourquoi cela est existant plutôt que non existant, et pourquoi cela est ainsi plutôt que de toute autre façon.

Tout se passe comme si Leibniz ne supposait guère autre chose que la corrélation de ces deux principes fondamentaux. Chemin faisant, l'analyse de la nature de cette relation est rendue explicite dans *La monadologie* où Leibniz (1900, p. 50-51) tend à justifier le lien évident qui existe entre les principes de contradiction et le principe de raison suffisante.

A preuve, quelques philosophes⁶ ont abordé la question à l'instar de Bertrand Russell (1979, p. 36) qui n'a pas manqué de la renchérir. Il reprend respectivement la parenté commune s'instaurant entre les deux principes énoncés. Il souligne que

dans la métaphysique (Leibniz) ne présuppose guère autre chose que deux grands principes à savoir : 1 La loi de contradiction, et 2^e que rien n'est sans raison ou que toute vérité a sa preuve a priori, tirée de la notion des termes, quoiqu'il ne soit pas toujours en notre pouvoir de parvenir à cette analyse.

Russell a eu recours à Leibniz pour montrer l'apport positif dans la construction de la connaissance philosophique et scientifique. Cette tradition remonte à Aristote. Mais, on peut oser soupçonner chez Parménide et Héraclite les pensées logiques visant à rendre cohérent le raisonnement sur

⁶ G. Martin souligne à grands traits que « au début de toute connaissance Leibniz pose deux grands principes : le principe de contradiction et le principe de raison suffisante ». Cf. *Leibniz. Logique et Métaphysique*, trad. franç. par M. Régner, Paris, Beauschesne, 1966, p. 14.

l'être. Notre connaissance du monde extérieur se fonde sur des principes parce qu'il y a une cause à tout. Aucune analyse logique n'est envisagée sans présupposition.

A tout bien voir, ce principe n'est pas séparé des autres. Parce qu'il procède du « principe de raison suffisante ». Ce principe s'expose à des nuances non moins importantes. En fait, selon André Robinet (2001, p. 123), le principe de raison ne va pas de soi. Parce que

la disposition d'ensemble repose dans l'œuvre leibnizienne sur une dichotomie ramiste : la raison en général est ou bien une raison nécessaire ou bien une raison suffisante ; la raison suffisante est ou bien une raison distributive ou bien une raison existentielle.

La raison est donc mise en question. Qui plus est, elle se prête à des multiples acceptions qui sont de nature à montrer sa complexité tant dans son caractère nécessaire qu'existential. Reste à savoir si toute raison chez Leibniz est toujours une raison suffisante. Robinet ajoute : « Ce n'est pas le principe de raison en général mais c'est le principe de raison suffisante en particulier qui, par son application princeps, a porté la raison à la rencontre de ce que nous appelons Dieu » (*Ibid.*, p. 123).

Mais Leibniz n'en fait pas pour autant un principe originaire. En effet, « le principe des indiscernables » n'est pas indépendant par rapport aux principes : le principe de contradiction et le principe de raison suffisante qui le précèdent. C'est proprement dans sa IX^e lettre à Clarke, que Leibniz (*Op. cit.*, VII, p. 394), montre la valeur de ce principe pour autant qu'il est nécessairement lié au principe de raison suffisante, à cause de la place prééminente de Dieu dans la quête de la liberté de l'homme, de la question de la bonté et de l'origine du mal. Dans ce sens,

cette supposition de deux indiscernables, comme de deux portions de matières qui conviennent parfaitement entre elles, paraît possible en termes abstraits ; mais elle n'est point compatible avec l'ordre des choses ni avec la sagesse divine, où rien n'est admis sans raison.

Pareille considération des choses permet d'exclure la place du hasard dans l'ordre humain et l'ordre naturel des êtres physiques.

Ce principe remet en question toute tentative de changement qui pourrait se manifester dans le réel ou dans la nature considérée comme une substance⁷. (Aristote, II, 1, 412a 20-22). C'est un problème épistémologique qui conduit à vérifier la portée du changement dans l'univers monadique, ou dans l'univers leibnizien et ses exigences métaphysiques. Aucun changement interne et externe n'est alors envisagé à ce niveau d'analyse. Il se trouve que le changement peut venir ou provenir de la considération sur le détail de la complexité des phénomènes qui se prêtent à l'analyse de l'esprit humain en progrès.

Cependant, le principe qui est premier dans l'ordre logique et ontologique de la connaissance ne change pas. D'où le sens de présupposé métaphysique que Leibniz lui confère. Dans la logique de l'intelligibilité il s'identifie à la substance première. Tout se passe comme si Dieu, en tant que premier principe, ou première substance, ne changeait pas. C'est évident, parce qu'« Dieu est identique à lui-même. Par contre, l'identité n'est pas toujours requise selon que le contexte monado-logique passe du complexe au simple. (Becco, 1975, p. 80) apporte une nuance et de taille : « Bien que la monade se définisse comme substance, la relation de synonymie théorique s'implique pas des contextes verbaux identiques ». La catégorie du simple l'emporte sur le complexe. Dieu est unique et simple en son genre, et ce, en tant que principe fondamental et premier dans l'ordre ontologique des êtres et des choses.

Cette conception métaphysique du principe donne à penser que seule la substantialité de la substance ne change pas. Ne peut se prêter au changement que ce qui paraît accidentel et complexe dans sa pluralité. Leibniz (*Op. cit.*, p. 373) inscrit la fonction heuristique du « principe des indiscernables » dans l'horizon logico-métaphysique du principe de raison et du principe d'identité, c'est-à-dire ce qui ne change pas et qui est identique à soi. « Car, écrit-il, deux états indiscernables sont le même état, et par conséquent c'est un changement qui ne change rien. De plus, il n'y a ni rime ni raison. Or Dieu ne fait rien sans raison ». En d'autres mots, le principe divin est la cause qui a cessé d'être une cause, mais qui ne va pas sans cause. Dieu

⁷ Selon Aristote, « L'âme est nécessairement substance, en ce sens qu'elle est la forme d'un corps naturel ayant la vie en puissance ».

est généralement considéré comme la cause causante non causée. Cette manière de penser la divinité comme un principe conforte la conception leibnizienne des principes. A partir de la divinité Leibniz remet en perspective la notion de réel.

On se rappellera la précision donnée par Michel Serres (Hermès, *Op. cit.*, p. 132) lorsqu'il s'est agi de nuancer ou de croiser les points de vue de Descartes et celui de Leibniz à partir de leur conception de Dieu. Il écrit :

Pour Descartes, en effet, Dieu institue notre raison et en garantit la portée par sa véracité. Que si sa toute puissance avait voulu des montagnes sans vallées, notre raison, différente, aurait compris ce spectacle par la garantie de cette véracité. Le réel a donc, chez lui, une rationalité hypothétique,

c'est-à-dire limitée. De plus, il a appartenu à Gilles Deleuze (1988, p. 88) en particulier de remarquer l'identité qui s'instaure entre le « principe des indiscernables » et le « principe d'individuation »⁸. Cette articulation est d'autant plus déterminante qu'elle permet d'explicitier la raison qui fait que Leibniz considère ce dernier comme étant fondamental que celui des indiscernables. On peut également établir un lien séminal entre les monades et le principe des indiscernables. Ce dernier rend intelligible les différentes qualités qui distinguent s monades les unes des autres.

Le terme principe ne s'applique pas seulement aux aspects, mais également aux entités au rang desquelles on peut citer les monades. Michel Serres (1982, p. 262) fait une lecture critique des propriétés de la substance monadique appuyée sur l'opération logique suivant « ses modèles mathématiques ». Ces modèles ne font pas l'économie du principe d'identité et partant l'unité monadique :

La monade contient le principe de tout ce qui lui arrive, est arrivé et arrivera, développe en elle-même ce principe, etc. Elle porte en elle, de toute éternité, la loi de la série de ses modifications. Par conséquent, comme en mathématiques, la loi de la série est dans la série.

⁸ Il convient de préciser, soit dit en passant, que « le principe fondamental de Leibniz est l'individuel ». Cf. G. W. F. Hegel, *Leçons sur l'histoire de la philosophie*, tome 6, « La philosophie moderne », trad. franç., par P. Garniron, Paris, Vrin, 1985, p. 1575.)

Même l'identité fonctionne par rapport à celui des indiscernables. C'est pourquoi la philosophie de Leibniz s'y attache essentiellement à la fois comme fil conducteur de sa pensée. (J.-B. Rauzy (1998, p. 443-444). Ce dernier prend l'identité pour un principe régulateur du système leibnizien, c'est-à-dire du début jusqu'à à la fin.

Deleuze déclare à cet effet que « le principe des indiscernables est un principe d'individuation, selon lequel il n'y a pas deux individus semblables, qui se distingueraient seulement du dehors par le nombre, l'espace et le temps ». On ne peut ne pas considérer l'individu comme principe là où s'impose l'impérieuse nécessité d'étudier la pensée leibnizienne attachée aux « recherches générales sur l'analyse des notions et des vérités ». Ce principe est à l'interface des thèses consacrées à la logique et aux aspects métaphysiques du système leibnizien. Plus même, cette démarche envisagerait même une synthèse de nature à montrer comment l'individuel participe de l'universel⁹.

Quant au « principe de continuité », corollaire des précédents principes, il a ceci de particulier qu'il montre le manque de connaissance des raisons moyennant lesquelles le discours et le fait s'instaurent comme vrais. Il a une portée heuristique d'autant plus qu'il rend possible l'explication d'un évènement donné la faveur d'une infinité d'évènements. Ce faisant, raisonnement est soumis à une exigence de cause procédant par des concepts simples, c'est-à-dire justifiés par une raison suffisante. Ce qui est en jeu ici c'est l'aspect axiomatique que laisse dégager l'analyse du raisonnement logique ou mathématique lorsqu'il se fonde sur des termes premiers ou ultimes. « Le principe de continuité » est à la fois logique et métaphysique en ce qu'il remet en perspective la problématique de la régression à l'infini jusqu'à ses termes simples. Leibniz (*op. cit.*, p. 89) estime que le principe de continuité a partie liée avec la démarche scientifique entreprise par les mathématiciens. Il écrit : « Chez les mathématiciens, les théorèmes de spéculations et les canons de pratique sont réduits par l'Analyse aux Définitions, Axiomes, et

⁹ J.-B. Rauzy écrit : « La puissance de la synthèse leibnizienne tient précisément à ce que l'individualité est elle-même définie par sa coexistivité à l'universel qui en détermine la constitution la plus intime ».

Demandes ». Louis Couturat (1901, p. 233.) en donne la portée quand il précise qu'« un autre corollaire du principe de raison est le célèbre « principe de continuité » qui joue un si grand rôle dans la métaphysique de Leibniz et dans sa polémique contre les cartésiens ».

De ce qui précède nous retenons que les principes de la philosophie pour autant qu'ils soient logiques et métaphysiques aident à fonder la connaissance métaphysique et logique. Il nous paraît que le développement scientifique des principes ainsi analysés, propres à Leibniz, au-delà d'Aristote, amènerait à une rupture la plus complète avec la connaissance arbitraire. La rationalité et l'immédiateté de ces principes universels sont à ce niveau d'analyse établies.

Au final, il reste à savoir dans quelle mesure cette présupposition intéresse le problème de la vérité. Pour le dire autrement, nous allons pouvoir vérifier, dans les lignes énonciatives, comment les principes et les vérités nécessaires et contingentes sont en nette corrélation. Tel est l'objet le sens et la portée des principes que l'on peut situer à la lisière des vérités nécessaires et contingentes.

En effet, après avoir montré que les principes s'appliquent tant à la logique qu'à la métaphysique dans le dispositif leibnizien, nous en venons maintenant à la corrélation de ceux-ci avec la question de la vérité. Il s'agit en fait d'expliquer, de comprendre et d'affiner ce lien évident en profondeur métaphysiquement ce contexte performatif des aspects liés à la vérité, c'est-à-dire le contingent et le nécessaire. De nombreux philosophes à l'instar d'Aristote et de Leibniz ont accrédité cette hypothèse de travail. Car ils sont régis fondamentalement par les principes fondamentaux que sont le principe de contradiction et celui de raison suffisante.

Il est, par ailleurs, justifié de préciser que selon Leibniz il n'y a pas que les vérités nécessaires qui sont mises en relation avec les principes évoqués. Un texte de Yves Séméria (2017, p. 161) en donne le témoignage :

Il existe aussi deux sortes de vérités : les vérités de raisonnement ou de vérités nécessaires a priori dont l'opposé est impossible et les vérités de fait ou vérités contingentes dont l'opposé est concevable, c'est-à-dire dont l'inverse n'implique aucune contradiction fondamentale du point de vue de la logique. La raison de toute vérité nécessaire se découvre a priori par l'analyse.

Derrière ces lignes énonciatives de la distinction entre le nécessaire et le probable se profile l'idée de la contradiction ou de la non contradiction. Ce que l'auteur essaie de nous montrer c'est qu'au-delà du principe de contradiction logique, la connaissance vraie a besoin d'une présupposition pour éviter qu'elle se révèle arbitraire. La raison et le discours sont tenus ensemble de façon à garantir l'objectivité de la vérité. Connaître sans raison revient à dire et penser n'importe quoi. La raison qui préside à la vérité logique est suffisante. De la sorte, du nécessaire peut découler une vérité objective.

Ce point de vue a été étayé par bien d'autres logiciens à l'instar de Couturat dont les travaux sur Leibniz ne font pas abstraction des principes. Il argumente, de plus, que Leibniz lui-même n'a pas manqué de dire que la raison suffisante se doit de trouver son audience auprès de l'étude des vérités contingentes. En effet, « L'analyse des vérités » (Couturat, 1901, p. 182), constitue un problème fondamentale chez Leibniz. A preuve la thèse directrice de cette approche leibnizienne est que « toute vérité est analytique » (*Ibid.*, p. 208). Quand bien même il existerait des vérités tantôt analytiques, tantôt synthétiques.

Par contre, Leibniz s'attache à l'aspect analytique de la vérité pour mettre en avant le caractère logique de la connaissance humaine. Pour notre part, nous estimons que c'est la raison pour laquelle cette partie s'attache à examiner la complexité qui existe entre les principes et les vérités. On peut affirmer qu'il existe l'unité et la multiplicité des vérités d'autant plus que Leibniz fait droit aux « vérités de raison et vérité de fait ». (*Ibid.*, p. 210.) Le principe de raison et le principe de contradiction rendent possible l'étude du « rapport des deux principes et des deux ordres de vérités » (*Ibid.*, p. 216), à savoir « les vérités nécessaires et contingentes » (*Ibid.*, p. 217).

Mais, s'il est admis qu'il existe une différence de nature entre « les vérités nécessaires » et « les vérités contingentes », la question qui resurgit en tout état de cause est de savoir si cette articulation n'implique pas quelques nuances hypothétiques dans le dispositif analytique de Leibniz selon que « le principe de contradiction » et « le principe de raison suffisante » fondent tel ou tel type de vérités. C'est le caractère transversal des principes qui est mis en

jeu conformément au rôle dévolu à chaque type de principe considéré. A y regarder de plus près, l'inséparabilité entre les principes et les différentes sortes de vérité fonctionne comme une évidence. En témoigne l'argumentation qu'en a faite Louis Couturat (*Op. cit.*, p. 210) à maintes reprises dans la mise en route justificationniste du principe de raison. Une des questions que ce dernier pose est la suivante : « Est-ce à dire que les vérités de fait ne soient que probables en elles-mêmes et ne puissent jamais égaler la certitude des vérités « éternelles » ? A l'évidence non.

Dans la mesure où toute sorte de vérité transcende l'autorité humaine. Elle met en exergue l'incomplétude logique de la connaissance de l'homme. Elle révèle tout autant la complexité de l'acte de connaître au moyen des principes. Il se trouve que de Socrate à Leibniz, la vérité apparaît toujours à l'esprit humain comme une quête inachevée de sens dont Popper dira qu'elle existe, mais qu'il est impossible à l'esprit humain de l'atteindre. Cette figure du faillibilisme épistémologique, Couturat, la trouve au cœur de l'approche leibnizienne des principes et des sortes de vérités. La particularité de l'analyse logique de principes entreprise par Louis Couturat ne réside pas seulement dans le fait que ceux-ci s'appliquent dans la physique, mais également dans le fait que les principes de raison a des corollaires dont il faut pouvoir donner la signification derrière les lignes ci-après : « La première forme sous laquelle Leibniz emploie le principe de raison, ou le premier corollaire qu'il en tire, est ce qu'on veut appeler le « principe de symétrie ». (Couturat, *Op. cit.*, p. 227.)

On comprend à ce niveau d'analyse que selon Louis Couturat (*Ibid.*, p. 228), et à tout bien prendre, Leibniz ne se contente pas d'énumérer les principes. Il en donne les nuances et en établit les liens. « On voit, écrit-il, pourquoi nous donnons à cette forme du « principe de raison » le nom de « principe de symétrie » ; c'est qu'il sera applicable partout où il y aura symétrie ou parenté de forme ». En effet, nous avons tout lieu de fixer sa relative autonomie pour dire qu'il n'est pas sans rapport, tout comme les autres principes, avec « le principe des indiscernables ».

Pour toutes ces raisons, l'inséparabilité entre les principes et les vérités est d'importance. Il y a identité de rapport et non pas complémentarité entre les deux aspects des choses. Que l'on parte des principes aux conséquences, ou que l'on remonte des conséquences aux données fondées sur les principes, le raisonnement logique ne peut pas faire l'économie ni des principes, ni des vérités. Cela permet à Couturat (*Ibid.*) d'ajouter que

le principe de symétrie a une grande affinité avec le fameux principe des indiscernables, qui dérive, lui aussi, du principe de raison. Celui-ci affirme qu'il ne peut exister dans la nature deux choses (concrètes et indivisibles) absolument semblables, et ne différant qu'en position, ou comme on dit, en nombre ; car il faut qu'il y ait une raison pour qu'elles soient diverses ou qu'elles soient deux.

Au-final, de l'identité et de la multiplicité des principes que nous venons de trouver chez Leibniz, il nous a paru justifié de procéder à une analyse de la diversité des vérités visant à vérifier si le principe de raison suffisante peut particulièrement gouverner tout à la fois et fondamentalement ce qui est nécessaire et contingent dans l'ordre des vérités ou s'il est aussi régulateur que les autres. Un propos de Louis Couturat (*Op. cit.*, p. 210) en résume l'intelligence de l'ensemble de ce qui précède :

En résumé, toute vérité est formellement ou virtuellement identique ou, comme dira Kant, analytique, et par conséquent doit pouvoir se démontrer a priori au moyen des définitions et du principe d'identité. Mais, « Leibniz maintient la distinction des vérités de raison et des vérités de fait, des vérités nécessaires et des vérités contingentes ; néanmoins, il les considère toutes comme également analytiques.

Qui plus est, la question des principes universels ou rationnels chez Leibniz a une portée aussi bien encyclopédique que transversale (Rabouin, 2017, p. 255). Elle aborde les principales problématiques méthodologique, épistémologiques et ontologiques de la philosophie traditionnelle en recourant aux outils d'analyse fournis particulièrement par la logique moderne (Belaval, 2005, p. 115).

De la sorte, le système leibnizien dessine un parcours philosophique qui scande les grandes étapes du développement du « rationalisme baroque » (Knecht, 1981, p. 76)¹⁰. Ce faisant, à l'instar de Kant, Frege, Russell, Leibniz a

¹⁰ Knecht ne manque pas de préciser le caractère pluridisciplinaire de la pensée leibnizienne en ces termes : « La pensée de Leibniz embrasse ainsi l'ensemble des études

su anticiper sur l'interrogation ontologique qui se cristallise depuis lors autour de la définition des principes logiques de la connaissance, les modes logiques de la formalisation, et la question de la vérité. Il n'y a pas que la corrélation du langage et de la logique. La vérité est une question centrale de la réflexion gnoséologique qui est réévaluée par Leibniz comme validité et véridicité. Car il s'est agi d'en examiner les aspects logiques et les dispositifs métaphysiques qui permettent la découverte de Dieu comme fondement de tout. Le but poursuivi demeure : mettre en ordre¹¹ les idées, les êtres et les choses.

Conclusion

L'enjeu philosophique et épistémologique de l'étude leibnizienne des principes en rapport avec la problématique de la vérité ne devrait pas aller de soi, quand bien même une littérature abondante lui serait consacrée. En plus, en témoigne le propos de Michel Serres (1968, p. 127) qui écrit : « Pour comprendre la philosophie cartésienne ; reconstruire le système de Leibniz ; analyser la réfraction de celle-là dans celui-ci ; placer cette compréhension, cette construction et cette analyse dans l'esprit du XVI^e siècle, et sans une méditation sur l'histoire de la science et des idées ; ce programme d'érudit, de savant et de philosophe est exécuté par M. Belaval dans son Leibniz, critique de Descartes, avec rigueur, cohérence et clarté ».

Riche de cette multiplicité d'approches critiques et d'angles de vue complémentaires à la logique de Leibniz de Couturat, nous affirmons tout compte fait qu'il existe chez Leibniz une unité et une diversité des principes rationnels ou universels applicables à tous les domaines de la connaissance humaine, en général, et à l'ontologie et la logique particulièrement. Ils sont onto-logiques, parce qu'ils rendent possible la connaissance des êtres et des choses, et permettent pour le coup la mise au jour des présupposés métaphysiques du progrès de l'esprit humain en quête de vérité. En fait tel

logiques au sens où l'on peut aujourd'hui encore entendre ce terme. Bien plus, elle refuse toute spécialisation. Elle ne considère jamais la logique sous un aspect unique, limité, mais la veut à la fois théorie de la démonstration, méthode de l'invention, formalisme abstrait, métamathématique, théorie du signe, épistémologie et méthodologie de la connaissance ».

¹¹ Dans le même élan, Edmund Husserl a érigé le « principe d'économie de pensée et la logique ». Cf., *Recherches logiques* 1. Trad. de l'allemand par René Scherer, Paris, PUF, coll. « Epiméthée », p. 212.

qu'il est trouvé envisagé par l'ensemble des philosophes modernes le problème de la vérité ne se résout ni dans les principes logiques, ni dans les présupposés métaphysiques du progrès. La vérité transcende l'autorité humaine en raison de sa faillibilité et de la fragilité des systèmes formels.

Du fait de ces imperfections, la querelle des fondements est remis au gout du jour de la philosophie comme quête des principes et non pas toujours comme premiers principes. S'il est une cause première, alors c'est elle qu'il faut pouvoir retrouver. Dans ce cas, la régression à l'infini devient l'horizon indépassable d'un commencement qui n'en est pas un. Par contre, l'âge classique de la philosophie nous fait dire que les principes sont au commencement et toujours nécessaires de chaque chose ou de chaque entreprise cognitive critique. Ils sont seuls et uniques vérités capables d'échapper à l'incertitude de la connaissance. Les principes logico-métaphysiques font que chaque connaissance vraie ait un fondement.

Ce faisant, ils sont directeurs et l'existence d'un paradoxe des principes n'est donc pas ici envisagée. La primauté des principes par rapport à toute justification de la connaissance procède de l'impossibilité pour l'esprit humain, paradoxalement, de tout démontrer. L'idée de l'idée fait œuvre de connaissance de la connaissance métaphysique, c'est-à-dire qui se révèle à nous conséquemment de façon parfaite. De la sorte, les principes sont comme la qualité de modèle par excellence d'évidence au sens cartésien du terme. Leur connaissance demeure claire et distincte à l'égard de l'étincelle divine dont dispose chaque homme raisonnable.

Quoi qu'il en coûte, ce qu'Alfred Tarski (1972, p. 233) reprend à son compte comme considérations logiques sur la valeur et la portée des principes de « contradiction » et du « tiers-exclu ». D'après lui, ils doivent être comptés parmi les conclusions, de manière générale, vraisemblablement les plus importantes. Ces deux principes joints au théorème déjà mentionnés renvoient à

la classe des propositions vraies contient toutes les thèses de la science élucidée, relatifs aux conséquences des propositions vraies (c'est-à-dire toutes les conséquences des propositions vraies sont vraies), montrent que la classe

de toutes les propositions vraies forme un système déductif non contradictoire et complet.

En conséquence, les critiques les plus acharnés du système de Leibniz ont reconnu quelques imperfections des systèmes formels en général et ont relevé quelques aspects contradictoires dans son système d'autant plus que Leibniz dépassant Descartes accorde du crédit aux connaissances tantôt obscures, tantôt divine, c'est-à-dire qui ont pour source Dieu. Lorsqu'il admet l'inexistence du commerce entre les autres monades ; plutôt un simple accord. (Leibniz, 1712, p. 172.) le système de pensée de Leibniz a tout de même été critiqué, entre autres, par Condorcet : « Ce système adopté ou du moins soutenu par les compatriotes de Leibniz, a retardé parmi eu les progrès de la philosophie » (Condorcet, 1988, p. 224) Sur ce point d'importance, une question se pose : en quoi et moyennant quoi « la loi de Leibniz » (Engel, op. cit.), peut-elle être située au rang des principes fondateurs visant à donner sens à ce qu'il conviendrait d'appeler les présupposés métaphysiques du progrès de la science moderne ?

Certes, mais il nous reste à examiner comment les principes logiques s'appliquent-ils dans le domaine de la problématologie de Michel Meyer (2000, p. 91) et ce, entre « questionnement et historicité ». C'est tout au plus une élaboration de la « déduction problématologique », et « la différence problématologique » qui appellent l'application des « principes » : le principe de raison, le principe d'identité et le principe de contradiction. Mais en quoi Meyer innove-t-il par rapport à Leibniz ou Aristote ?

Références bibliographiques

ALQUIÉ F., 1974, *Le cartésianisme de Malebranche*, Paris, Vrin.

ARISTOTE, *De l'âme*, II, 1, 41a 20-22.

BARDOUT A., J.-C., 1999, *Malebranche*, Paris, PUF.

BECCO A., 1975, *Du simple selon Leibniz. Discours de Métaphysique et Monadologie*. Etude comparative critique des propriétés de la substance appuyée sur l'opération informatique « Monade 74 », Paris, Vrin.

BELAVAL, Y., 2005, *Leibniz. Initiation à sa philosophie*, Paris, Vrin, coll. « Bibliothèque d'histoire de la philosophie ».

BELAVAL Y., 1976, *Etudes Leibniziennes. De Leibniz à Hegel*, Paris, Gallimard, coll. « Tel ».

BERLIOZ D. (éd.), 2005, *Leibniz et les puissances du langage*, Paris, Vrin, coll. « Age classique ».

BOEHM A., 1962, « Vinculumsubstantiale », *chez Leibniz. Ses origines historiques*, Paris, Vrin.

BOOLE G., 1989, *Les lois de la pensée*, trad. de l'anglais par Souleymane Bachir Diagne, Paris, Vrin, coll. « Mathesis ».

CERUTTI P., 2019, *La philosophie de Schelling*, Paris, Vrin, coll. « Repères philosophiques ».

CONCHE M., 1993, *Le fondement de la morale*, Paris, PUF.

CONDORCET, 1988, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, suivi de Fragment sur l'Atlantide, Paris, G.F-Flammarion.

DELEUZE G., 1988, *Le pli. Leibniz et le baroque*, Paris, Minuit.

DISSAKEMALOLO E., 2004, « Le principe fiduciaire », in *L'individuel et le collectif* (dir.), Paris, Dianoia, pp. 225-248.

DUCHESNEAU F., 1993, *Leibniz et la méthode de la science*, Paris, PUF, coll. « L'interrogation philosophique ».

COUTURAT L., 1901, *La logique de Leibniz*, D'après des documents inédits, Paris, Félix Alcan, Editeur.

FICHANT M., 1998, *Science et métaphysique dans Descartes et Leibniz*, Paris, PUF.

GUÉROULT M., 1955, *Malebranche I., La vision de Dieu*, Paris, Aubier.

GUÉROULT M., 1967, *Leibniz. Dynamique et Métaphysique*, Paris, Aubier, coll. « Analyse et raisons ».

HEIDEGGER M., 1978, *Le principe de raison*, trad. franç., par A. Préau, Paris, Gallimard.

HEGEL G. W.F., 1985, *Leçons sur l'histoire de la philosophie*, tome 6, « La philosophie moderne », Paris, Vrin.

HUSSERL E., 1969, *Recherches logiques*, I. « Prolégomènes à la logique pure », trad. de l'allemand, par René Scherer, Paris, PUF, coll. « Epiméthée ».

KNECHT H. H., 1981, *La logique chez Leibniz. Essai sur le rationalisme baroque*, Paris, L'âge d'homme, coll. « Dialectica ».

LEIBNIZ G. W., 1978, *De la réforme de la philosophie première et de la notion de substance*, trad. franç., par P. Schrecker in *Opuscules philosophiques choisis*, Paris, Vrin.

LEIBNIZ G. W., 1978, *Essais de théodicée sur la bonté de Dieu. La liberté de l'homme et l'origine du mal*, VI, New York, Georgolms.

LEIBNIZ G. W., 2018, *Mathesis Universalis. Ecrits sur la mathématique universelle*, trad. franç., par David Rabouin, Paris, Vrin, coll. « Mathesis ».

LEIBNIZ G. W., 1988, *Opuscules et fragments inédits*, éditions Louis Couturat, Hildesheim-Zurich-New-York, Georg Olms Verlag.

LEIBNIZ G. W., 1954, *Principes de la nature et de la grâce fondés en raison. Principes de la philosophie ou Monadologie*, publiés par André Robinet, Paris, PUF, coll. « Epiméthée ».

LEIBNIZ G. W., 1996, *Principes de la Nature et de la Grâce. Monadologie et autres textes 1703-1716*, trad. franç., par Christian Frémont, Paris, Flammarion.

LEIBNIZ G. W., 1986, *Principes de la philosophie ou monadologie*, Paris, PUF.

LEIBNIZ G. W., 1998, *Recherches générales sur l'analyse des notions et des vérités. 24 thèses métaphysiques et autres textes logiques et métaphysiques*, introduction et notes par Jean-Baptiste Rauzy, Paris, PUF, coll. « Epiméthée ».

LEIBNIZ G. W., 1994, *Système nouveau de la nature et de la communication des substances*, édition Christiane Frémont, Paris, GF-Flammarion.

MALEBRANCHE, 1979, *De la recherche de la vérité*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade ».

MALEBRANCHE, 1992, *Entretiens sur la métaphysique et sur la religion*, 1^{er} Entretien, Œuvres II, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade ».

MARTIN R., 1966, *Leibniz. Logique et Métaphysique*, Paris, Beauchesne.

MEYER M., 2000, *Questionnement et historicité*, Paris, PUF.

NEF F. 2000, *Leibniz et le langage*, Paris, PUF, coll. « Philosophie ».

RABOUIN D. (dir.), 2017, *Leibniz. Lectures et commentaires*, Paris, Vrin, coll. « Bibliothèque d'histoire de la philosophie ».

RABOUIN D., 2009, *Mathesis Universalis. L'idée de « mathématique universelle » d'Aristote à Descartes*, Paris, PUF, coll. « Epiméthée ».

RAUZY B. J., 1998, *Introduction à G. W. Leibniz. Recherches générales sur l'analyse des notions et des vérités-24 thèses métaphysiques et autres textes logiques et métaphysiques*, Paris, PUF.

RAUZY B. J., 2001, *La doctrine leibnizienne de la vérité. Aspects logiques et ontologiques*, Paris, Vrin, coll. « Age classique ».

RIVELAYGUE J., 1990, « La monadologie de Leibniz », in Leibniz, *La monadologie*, édition E. Boutroux, Paris, Librairie générale française, Le livre de Poche, coll. « Classique de la Philosophie », pp. 50-51.

ROBINET A., 2001, *Justice et terreur. Leibniz et le principe de raison*, Paris, Vrin, coll. « Pour demain ».

RUSSELL B., 1979, *La philosophie de Leibniz*, Paris, Editions Gordon Breach.

TARSKI A., 1972, *Logique, sémantique, métamathématique*, trad. franç., par G. G. Granger, Paris, Armand Colin.

SCHELLING F. W. J., 2013, *Les âges du monde*, trad. franç., par Patrick Cerutti, Paris, Vrin, coll. « Bibliothèque des Textes Philosophiques ».

SCHELLING F. W. J., 2018, *Ecrits sur l'idéalisme*, trad. de l'anglais par J. Ch. Lemaître, Paris, Vrin, coll. « Textes et commentaires ».

SÉMÉRIA Y., 2017, *Leibniz. Lignes de crête de la philosophie substantielle de Leibniz*, Paris, Les Editions Ovidia.

SERRES M., 1982, *Le système de Leibniz et ses modèles mathématiques*, Paris, PUF.

SERRES M., 1968, *Hermès I. La communication*, Paris, Minuit.

YAPI I., 2018, *Précis de logique élémentaire. Introduction au calcul des propositions et des prédicats du premier ordre*, Bouaké, Le Papyrus éditions, coll. « Etudes universitaires ».

VERNANT D., 2018, *Questions de logique et de philosophie*, Paris, Editions Mimesis, coll. « Philosophie ».